ance du e pures pauvre n parti-

né le 7 recom-)r il n'y religion

Rivières)uébec. ourg lébré à te pour colonin 1656 -Rivièeres en ne dix euples ps des ive de et au on... tenues etirés; rtie de nt; ce orenne

Les te sur

les audacieux, les massacrer ou les enlever. De fait, les attaques et les incursions des Iroquois sont le principal aliment de l'histoire des Trois-Rivières à cette époque, et M. Sulte écrit avec beaucoup de justesse : « De 1641 à 1665, nous pourrions commencer le récit des événements de chaque année en disant : A l'apparition des hautes neiges on signala les Iroquois, ce qui, tout en devenant monotone comme littérature, ne laisserait pas d'être l'expression de la simple vérité. » (1)

C'est sans doute par la crainte des *Iroquois* que le défrichement aux abords des Trois-Rivières n'avançait à rien. Le recensement de 1666 donne à presque tous les citoyens de la petite ville la qualité d'habitants, ce qui indique assez que la plupart possédaient des habitations extra muros, des lots de colons, comme on dirait de nos jours, sur lesquels néanmoins personne ne travaillait. Tous étaient réfugiés près du Fort ou dans l'enceinte de la ville, quand vers 1652 elle fut entourée d'une palissade.

C'est là que notre héros vit le jour. Le lendemain, un mercredi, il fut baptisé par le Père Pierre Bailloquez, jésuite. (2) Les Jésuites en effet faisaient à cette époque les fonctions curiales aux Trois-Rivières. Il eut pour parrain son grand-père maternel, Jacques Le Neuf de la Poterie, qui lui donna son nom, et pour marraine une tante maternelle, Marie Le Neuf, fille de Jacques Le Neuf. Avant Jacques il était né une fille à Pierre Denis, Marguerite-Renée, née le 26 juin 1656. Lorsque Leclercq (3)—et ceux qui le copieront—écriront plus tard que l'aîné de M. Denis a pris l'habit chez les Récollets, il nous faudra donc entendre l'aîné des fils, ce qui est vrai. Jugez de notre stupéfaction lorsque, cherchant dans le Dictionnaire généalogi-

⁽¹⁾ Chronique trifluvienne, dans la Revue Canadienne, avril 1879.

⁽²⁾ Voici l'acte baptistaire: « Anno Domini 1657, 7 novembris, ego Petrus Bailloquez Societatis Jesu baptizavi solemniter infantu'um unius diei natum de Petro Denys et Catharina Le Neuf conjugibus. Patrinus fuit Dominus Jacobus Le Neuf et Maria Le Neuf matrina. Jacobi nomen infanti imposuerunt. » (Reg. des Trois-Rivières.) — La plupart des actes des registres paroissiaux des Trois-Rivières, de 1652 à 1665, sont en latin et ne portent aucune signature. Ceux du père René Ménard sont si mal écrits qu'un bon nombre sont illisibles. On sait que ces registres, ouverts en 1636 par le père Lejeune, sont les plus anciens actuellement existants au Canada.

⁽³⁾ Premier établissement de la Foy. II, p. 124.